

Descriptif de module

Domaine : Santé

Filière : Soins infirmiers

1. Intitulé du module : **Professionnalité infirmière émergente - Posture d'auteur·e 4.1 EE** 2026-2027

Code : S.SI.370.4422.F.26

Niveau : Module de base

Caractéristique : ☒ Module obligatoire dont l'échec définitif entraîne l'exclusion définitive de la filière selon l'art. 32 du Règlement sur la formation de base (bachelor et master) en HES-SO du 2 juin 2020.

Type de formation : Bachelor

Type : Choisissez un élément.

Organisation temporelle :

☒ Module sur 1 semestre

☐ Module sur 2 semestres

☒ Semestre d'automne

☐ Semestre de printemps

☐ Autre :

2. Organisation

Crédits ECTS : 4

Langue principale d'enseignement : Français

Autres compétences linguistiques : Anglais

Exigences liées à la fréquentation de la formation : La présence au cours est obligatoire

3. Prérequis

☐ Avoir validé le module

☒ Pas de prérequis

☐ Avoir suivi le module

☐ Autre :

4. Compétences visées/Objectifs généraux d'apprentissage

Rôles et compétences visées

A. Rôle d'Expert·e : Compétences ☐ Ab1 ☐ Ab2 ☐ Ab3 ☐ Ab4 ☐ Ab5 ☐ Ab6

B. Rôle de Communicatrice·eur : Compétences ☐ Bb1 ☐ Bb2 ☐ Bb3 ☐ Bb4

C. Rôle de Collaboratrice·eur : Compétences ☒ Cb1 ☒ Cb2 ☐ Cb3 ☐ Cb4

*En respectant les compétences de l'équipe intra et interprofessionnelle (Cb1)

*En accompagnant, soutenant et guidant les membres de l'équipe intra professionnelle (Cb2)

D. Rôle de Leader : Compétences ☒ Db1 ☒ Db2 ☒ Db3 ☒ Db4

*En garantissant que chaque patient·e/ client·e est au centre de la démarche de soins (Db1)

* En s'appuyant sur les normes professionnelles (standards de soins, code de déontologie, principes éthiques) (Db1)

*En identifiant les besoins d'innovations et d'améliorations des soins (Db2)

* En évaluant systématiquement les prestations de soins et les normes de qualité des soins (Db2)

* En identifiant les risques concernant la sécurité des patient·es, la qualité des soins et la protection des données (Db3)

*En utilisant, de manière adaptée, les normes de qualité des soins et les outils et démarches qualité (Db2 et Db3)

*En posant un regard critique sur son comportement de leader (Db4)

E. Rôle de Promoteur·rice de la santé : Compétences ☐ Eb1 ☒ Eb2 ☐ Eb3 ☐ Eb4

*En mobilisant des savoirs infirmiers et interprofessionnels (Eb2)

F. Rôle d'Apprenant·e et de formatrice·eur : Compétences ☐ Fb1 ☒ Fb2 ☐ Fb3 ☐ Fb4

*En identifiant les questions de recherche pertinentes pour la pratique (Ab4-Fb2)

G. Rôle de Professionnel·le : Compétences ☒ Gb1 ☒ Gb2 ☐ Gb3 ☐ Gb4

*En adoptant une posture réflexive (Gb1)

*En agissant en cohérence avec les stratégies nationales et les cadres législatifs (Gb1)

*En prenant position pour l'amélioration continue de la qualité des soins (Gb2)

*En représentant leur profession avec compétence et en s'impliquant pour son développement et sa reconnaissance (Gb2)

*En exerçant leur profession de manière autonome, compétente et responsable (Gb2)

Objectifs généraux d'apprentissage

- Révéler un exercice de pensée critique sur la responsabilité professionnelle par l'analyse d'une pratique clinique infirmière située mobilisant divers prismes de références en sciences infirmières et en sciences humaines et sociales.
- Manifester un positionnement professionnel raisonné et assumé en témoignant à être responsable dans l'environnement complexe de la pratique clinique infirmière (dimensions personnelles, interpersonnelles, institutionnelles, communautaires, politiques et processus de leadership transformationnel).

5. Contenus et formes d'enseignement**Contenus**

- La professionnalité émergente, développement professionnel, déploiement postural
- L'éthos professionnel, le soi professionnel.
- L'exercice de la responsabilité professionnelle : diversité et complexité des niveaux d'analyse et d'action dans les champs de la pratique clinique infirmière.
- La socialisation estudiantine et engagement singulier dans la communauté.
- Les responsabilités juridiques en lien avec l'exercice d'une profession de la santé
- La couverture des soins de santé par les assurances sociales

Modalités pédagogiques

☒ Cours magistral

☒ Séminaire

☐ Projet

☐ Atelier/laboratoire

☒ Simulation

☐ Formation pratique/stage

☒ Modalité digitale

☐ Autre (préciser) :

6. Modalités d'évaluation et de validation

☐ Ecrit sur table

☒ Oral

☐ Pratique

☐ Dossier

☐ ECOS

☐ Autre :

☐

☐

Le module est validé si l'étudiant·e obtient au moins la qualification E au module.

Si l'étudiant·e obtient la qualification Fx, elle/il est en remédiation.

Si l'étudiant·e obtient la qualification F, elle/il est en répétition.

Les modalités d'évaluation et d'attribution de la qualification sont précisées dans le syllabus. Les conditions de validation, remédiation et répétition sont présentées aux étudiant·es au plus tard le jour de la présentation du module.

7. Modalités de remédiation et de répétition

Remédiation

- ☒ Remédiation possible
☐ Examen complémentaire

- ☐ Pas de remédiation
☐ Travail additionnel

Conformément à l'art. 29, al. 4 du Règlement sur la formation de base (Bachelor et Master) en HES-SO du 2 juin 2020, la note obtenue après remédiation est E en cas de réussite ou F en cas d'échec.

Répétition

Les modalités de répétition sont définies en tenant compte de la situation d'études de l'étudiant·e à la fin du semestre ou de l'année académique. Les activités d'enseignement d'apprentissage et d'évaluation peuvent être différentes pour un·e étudiant·e qui répète le module en présentiel ou pour celui ou celle qui le répète en poursuivant son cursus. La répétition a lieu au plus tôt à la période d'examen suivant l'échec.

Conformément à l'art. 30, al. 4 du Règlement sur la formation de base (Bachelor et Master) en HES-SO du 2 juin 2020, la note obtenue après répétition est A à E en cas de réussite ou F en cas d'échec. En cas d'échec, le module ne peut être répété qu'une fois.

8. Remarques

9. Bibliographie principale

- Alligood, M. R. (Éd.). (2022). *Nursing theorists and their work* (10ème éd.). Elsevier.
- Arminjon, M., & Maulini, S. (Éds.). (2023). *Inégalités de santé : Fondements historiques et enjeux contemporains de l'épidémiologie sociale*. Georg éditeur.
- Beauchamp, T.L., & Childress, J.F. (2008). *Les Principes de l'Éthique Biomédicale* (5ème éd.). Oxford University Press.
- Chinn, P., & Kramer, M. (2018). *Knowledge development in nursing: theory and process* (10ème éd.). Elsevier.
- Conseil International des Infirmières [CII]. (2025). *Révision des définitions des « soins infirmiers » et « infirmière »*. CII. https://www.icn.ch/sites/default/files/2025-06/ICN_Definition-Nursing_Report_FR_Web.pdf
- Conseil international des infirmières. (2021) *Code déontologique du CII pour la profession infirmière*.
- Christinat, R. (2019) Le procès en responsabilité civile médicale. *Mise en oeuvre en procédure civile et administrative*. Collection Neuchâteloise, Helbling Lichtenhahn Verlag, Bâle.
- Jorro A, De Ketele J.-M. (2011). *La professionnalité émergente : quelle reconnaissance ?* De Boeck.
- Kim, S. K. (2015). *The Essence of Nursing Practice: Philosophy and Perspective*. Springer.
- Péoch, N., & Ceaux, C. (2012). Les valeurs professionnelles, une composante de la stratégie d'implication organisationnelle des professionnels de santé. *Recherche en soins infirmiers*, 105, 53–66.

10. Enseignant·es

Membres du PER (personnel d'enseignement et de recherche) de HESAV et chargé·es de cours selon expertise.

Responsable de module : Catherine Bigoni

Descriptif validé le 10.09.2026 par la doyenne Gora Da Rocha

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Gora', with a long horizontal stroke extending to the right.